



Signataire : Jacques Jeannerat

Date de dépôt : 21 mars 2024

Question écrite urgente

Taux d'absence pour raison de santé

En date du 29 février 2024, j'ai posé une question (QUE 1998) sur le taux d'absentéisme pour raison de santé par office / direction générale pour les cadres (classe 23 et plus) durant l'année 2022 en comparaison avec l'année 2023. Or, après analyse du bilan social publié ce jour, il appert que le CE ne répond pas à cette question. Dès lors, je me vois contraint de renouveler ma question du 29 février.